Note Flash du SIES



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Enseignement supérieur, Recherche & Innovation

N°23 Décembre 2018

Nette amélioration du taux d'insertion professionnelle des diplômés de DUT à 18 mois

En 2015, environ 48 000 étudiants ont été diplômés de DUT au sein des universités, 91 % ont poursuivi ou repris des études dans les 30 mois suivants. Parmi celles et ceux entrés dans la vie active, 91 % sont en emploi au 1^{er} décembre 2017. C'est le taux d'insertion à 18 mois qui progresse le plus par rapport à la promotion des diplômés 2014. Les conditions dans l'emploi ne suivent pas cette tendance et sont globalement stables voire en léger recul suivant les indicateurs. Toutefois, les conditions d'emploi restent fortement dépendantes du domaine de spécialité du DUT mais également inégales entre femmes et hommes dans un même domaine.

UN TAUX D'INSERTION EN FORTE HAUSSE A 18 MOIS

Une très large majorité des diplômés de DUT poursuit ses études (91 %) à l'issue de l'obtention du diplôme. Le taux de poursuite d'études augmente encore par rapport à la promotion précédente, dépassant ainsi largement les taux observés pour les promotions plus anciennes (par exemple, 83 % pour les diplômés 2008).

Le taux d'insertion professionnelle des diplômés 2015 entrés directement sur le marché du travail est de 86 % à 18 mois et 91 % à 30 mois. Cela traduit une amélioration constante depuis trois ans, avec des hausses respectives de +4 et +3 pts par rapport à la promotion 2012.

Le taux d'insertion à 30 mois s'améliore pour les diplômés en Sciences mais se dégrade cette année pour les diplômés en Sciences humaines et sociales. Le taux d'insertion des diplômés 2015 à 30 mois est de l'ordre de 5 points au dessus de celui à 18 mois, quel que soit le domaine disciplinaire.

Taux de poursuite d'études et évolution du taux d'insertion des diplômés de DUT (en %)

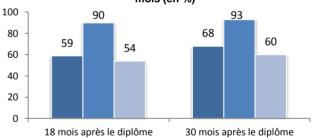
Cursus et domaines disciplinaires	Taux de poursuite	Taux d'insertion professionnelle	
uiscipiiliaires	d'études	es à 18 mois	à 30 mois
Droit-Economie-Gestion (DEG)	91 (+2)	86 (+4)	91 (+1)
Sciences Humaines et Sociales (SHS)	86 (+3)	78 (=)	82 (-8)
Sciences -Technologies- Santé (STS)	91 (+2)	89 (+7)	94 (+5)
Moyenne DUT	91 (+3)	86 (+4)	91 (+1)

Lecture : 91 % des diplômés 2015 de DUT poursuivent des études dans les deux ans. Parmi celles et ceux qui intègrent le marché du travail, 91 % sont en emploi 30 mois après la validation du diplôme.

Source: MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université en 2015.

SIX DIPLOMÉS SUR DIX OCCUPENT UN EMPLOI DE NIVEAU CADRE OU PROFESSIONS INTERMEDIAIRES 30 MOIS APRÈS LEUR DIPLOME

Evolution des conditions d'emploi des diplômés de DUT à 30 mois (en %)



- Taux d'emploi stable
- Taux d'emploi à temps plein
- Taux d'emploi de catégorie cadre ou professions intermédiaires

Emploi stable*: contrat en CDI, fonctionnaire ou travailleur indépendant. Source: MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université en 2015.

A l'instar des diplômés de Master et de Licence professionnelle, c'est le taux d'emploi stable qui augmente le plus entre 18 et 30 mois après le diplôme (+9 points), il s'élève à 68 % en fin de période, comme pour la promotion précédente. De même, le taux d'emploi de niveau cadre et professions intermédiaires se stabilise à 60 % (après 61 % pour les diplômés 2014). A 18 mois, ce taux s'élève à 54 %, en léger recul par rapport aux diplômés de l'année précédente (56 %).

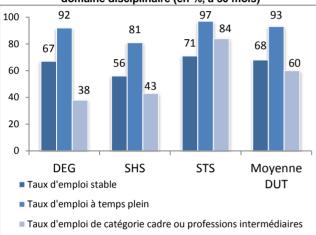
Enfin, le taux d'emploi à temps plein à 30 mois est un peu moins élevé pour les diplômés de DUT (93 %) en comparaison notamment des diplômés de Licence professionnelle (97 %). Le taux d'emploi à temps plein est aussi le taux qui varie le moins entre 18 et 30 mois, passant de 90 % à 93 %.

DES CONDITIONS D'EMPLOI CONTRASTEES SELON LE DOMAINE DU DUT ET LE GENRE

Les conditions d'emploi des diplômés de DUT varient grandement selon le domaine disciplinaire. Les diplômés en SHS, déjà plus difficilement insérés, bénéficient toujours de conditions d'emploi moins favorables lorsqu'ils le sont.

Ainsi, le taux d'emploi stable à 30 mois s'élève à 56 % pour les diplômés de SHS contre respectivement 67 % et 71 % pour les diplômés de DEG et de STS. Un écart similaire est observé sur les taux d'emploi à temps plein qui s'échelonnent de 81 % pour les diplômés de SHS à plus de 92 % pour les diplômés de DEG et 97 % pour les diplômés de STS.

Conditions d'emploi des diplômés de DUT en emploi selon le domaine disciplinaire (en %, à 30 mois)



Source: MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université en 2015.

Le contraste disciplinaire est marqué pour le niveau de l'emploi : si 84 % des emplois occupés par les diplômés en STS sont de niveau cadre ou professions intermédiaires, ce n'est le cas que pour 38 % et 43 % des emplois occupés par les diplômés en DEG et SHS.

Ce contraste s'explique en partie par le fait que les disciplines DEG et SHS sont beaucoup plus féminisées et que les femmes, au sein de ces disciplines, accèdent dans de moindres proportions à ces niveaux de qualification : en SHS, 29 % des femmes sont cadres ou professions intermédiaires contre 63 % des hommes, et 33 % contre 46 % en DEG. En revanche, le taux est similaire pour les femmes et les hommes en STS (82 % contre 84 %).

30 MOIS APRES LE DIPLOME, LE SALAIRE MENSUEL NET MEDIAN ATTEINT 1 520 EUROS

Les diplômés de DUT perçoivent un salaire mensuel net médian à 30 mois de 1 520 euros (en léger recul par rapport aux diplômés 2014), avec des écarts pouvant atteindre 200 euros entre les domaines disciplinaires. Entre 18 et 30 mois, la progression du salaire net médian est comprise entre 5 % et 9 % suivant le domaine de spécialité.

Progression du salaire net mensuel médian à temps plein

Cursus et domaines	Salaire médian (en euros)		Évol.
disciplinaires	à 18 mois	à 30 mois	LVOI.
DEG	1 400	1 470	+5 %
SHS	1 290	1 400	+9 %
STS	1 500	1 600	+7 %
Moyenne DUT	1 430	1 520	+6 %

Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université en 2015.

DES EMPLOIS MAJORITAIREMENT OCCUPES DANS LE PRIVE, SAUF POUR LES DIPLOMES EN SHS

Près de huit emplois sur dix des diplômés de DUT sont occupés auprès d'employeurs privés (78 %).

La part du secteur marchand varie fortement selon le domaine de discipline. Elle est plus faible pour les Sciences Humaines et Sociales où la moitié des emplois est occupée dans la fonction publique (30 %), ou dans une association (20 %).

Répartition des diplômés en emploi par type d'employeur 30 mois après le diplôme (en %)



■ Employeurs privés* ■ Associations ■ Fonction publique

Employeurs privés : regroupent les entreprises (privées et publiques), les indépendants et les professions libérales Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30

mois des diplômés de l'université en 2015.

Boris MÉNARD - Juliette PONCEAU

MESRI-SIES

Les résultats sont issus d'un dispositif d'enquêtes annuelles sur l'insertion des diplômés de master, de licence professionnelle et de DUT à l'université, coordonné par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et administré par les universités.

Population interrogée: enquête individuelle et exhaustive de tous les diplômés des universités françaises de France métropolitaine et DOM, (hors université Paris Dauphine) ayant obtenu un diplôme de DUT en 2015 (de nationalité française et de moins de 30 ans, inscrits en formation initiale, hors reprise d'études, ni poursuite d'études dans les 2 ans).

Modalités d'enquête : la collecte des universités est multimode (courrier, courriel, téléphone). Le taux de réponse exploitable pour les diplômés de DUT est de 50 %. Les données sont corrigées pour tenir compte de la non-réponse.

Pour plus d'informations et retrouver l'ensemble des résultats par discipline de formation et par université :

https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/insertion_professionnelle/